

Focus Prévoyance

Mars
2022

Placements de capitaux – un état des lieux en période de hausse des taux d'intérêt
La pratique de l'investissement Penser sur le long terme et se diversifie
L'univers de la prévoyance en 2000 caractères Le taux d'intérêt minimal **News** Informations et actualités



Claudio Zemp
rédacteur «Focus Prévoyance»

Rien à signaler

Bien que pour de nombreux assurés, la plus grande partie de leur fortune se trouve dans leur caisse de pension, ils doivent faire confiance, pour le meilleur et pour le pire, aux responsables pour bien la placer.

Ces dernières années, ce calcul s'est heureusement révélé payant. Malgré les taux d'intérêt négatifs, grâce à des gains en bourse réjouissants. Après des années de stagnation, le vent a désormais tourné: l'inflation est à nouveau une thématique et les taux d'intérêt directeurs des banques centrales augmentent, tout du moins aux Etats-Unis. L'article principal de ce numéro de «Focus Prévoyance» présente les difficultés que pose cette nouvelle situation.

Le taux d'intérêt minimal est une autre particularité du 2^e pilier. Le 1% qui rémunère l'avoir épargné des assurés est beaucoup ou peu selon le point de vue. En outre, les caisses de pension peuvent aussi se montrer plus généreuses si elles sont en mesure de le faire. Au moins ce taux d'intérêt est stable et positif depuis des années. Et en ce sens, il apparaît comme un roc, même en période de pandémie.

Placements de capitaux – un état des lieux

Ces trois dernières années de placement ont été très rentables pour les caisses de pension, ce qui est particulièrement surprenant pour les années 2020 et 2021, marquées par la pandémie. Devant quels défis les institutions de prévoyance sont-elles actuellement placées – et comment peuvent-elles y faire face?

Ces trois dernières années, les caisses de pension ont réalisé des bénéfices supérieurs à ceux dont elles ont besoin pour maintenir leur équilibre financier (le rendement visé): alors que le rendement visé de la plupart des institutions de prévoyance se situe entre 2 et 3 %, les rendements annuels (mesurés par l'indice Pictet LPP 40) se sont élevés à environ 13 % (2019), 4.5 % (2020) et 7.5 % (2021).

Par conséquent, les taux de couverture ont pu être nettement augmentés. De nombreuses caisses ont accordé aux assurés des rémunérations plus élevées ainsi que des versements supplémentaires aux bénéficiaires de rente.

La stratégie de placement n'a été adaptée que par petites étapes (voir graphique): la part des obligations et de liquidité (espèces ou comptes bancaires) a continuellement diminué au cours des dix dernières années sous l'effet des taux d'intérêt nuls à négatifs. En contrepartie, un peu plus d'investissements ont été effectués dans les actions, l'immobilier et les placements alternatifs.

Marge de manœuvre pour les caisses de pension

Quelles restrictions existent-elles pour les caisses de pension dans le domaine des placements? Dans les ordonnances correspondantes de la LPP (OPP 2), l'art. 50 énonce les principes de base suivants: l'institution de prévoyance doit choisir, gérer

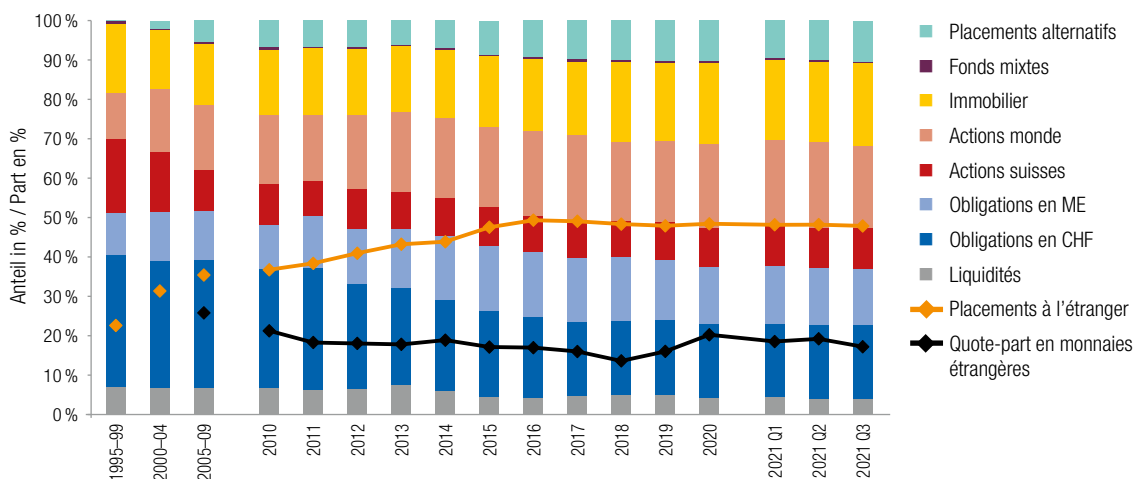
et contrôler soigneusement les placements qu'elle opère. Lors du placement de sa fortune, elle doit veiller à assurer la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance. Par ailleurs, elle doit respecter le principe d'une répartition appropriée des risques (les disponibilités doivent, en particulier, être réparties entre différentes catégories de placements ainsi qu'entre plusieurs régions et secteurs économiques).

Les articles suivants mentionnent les placements autorisés (en principe, à l'exception des placements chez l'employeur [très restrictif] ainsi que des placements avec obligation de versements supplémentaires, pratiquement tout) et définissent des valeurs limites pour certaines catégories de placement, par exemple 50 % de la fortune totale pour les actions (art. 55). Même ces limites généreuses peuvent être dépassées dans la mesure où la caisse de pension peut le justifier.

En résumé: les institutions de prévoyance ne sont soumises à pratiquement aucune restriction dans la manière d'investir leur argent. L'introduction de nouvelles limites de placement (10 % pour l'infrastructure [2021] et 5 % pour le capital-risque en Suisse [2022]) relève d'une politique symbolique. La discussion sur la suppression des limites de placement va dans le même sens, car celles-ci n'ont que peu d'importance dans la pratique.



Kaspar Hohler
rédacteur en chef «Focus Prévoyance»



Trois thèmes importants en 2022

Hausse des taux d'intérêt et de l'inflation

En Suisse et dans l'UE, les taux d'intérêt directs sont négatifs depuis des années, les obligations de bonne qualité génèrent des rendements négatifs. Les taux d'intérêt bas dominent également les autres zones monétaires importantes. Cet environnement explique pourquoi les caisses de pension réduisent leurs positions en obligations et ont tendance à se tourner vers des titres plus risqués (moins bonnes solvabilités) et des échéances plus longues au sein du segment afin d'obtenir encore des rendements positifs.

Après des années de stagnation, les taux d'intérêt ont commencé à bouger au cours des derniers mois : l'inflation a particulièrement augmenté aux Etats-Unis et dans l'UE. Au moins la banque centrale américaine relèvera progressivement son taux directeur cette année. Pour le portefeuille d'obligations existant, des taux d'intérêt en hausse signifient des pertes. En revanche, de nouvelles obligations peuvent être achetées à des rendements positifs.

En matière d'inflation et de taux d'intérêt, la Suisse est un cas particulier : le franc fort a un effet déflationniste, les prix comme les taux d'intérêt devraient augmenter beaucoup plus lentement ici qu'à l'étranger. Pour les caisses de pension, cela signifie qu'elles auront plutôt tendance à continuer à baisser leur quote-part d'obligations, ne serait-ce que par le biais de pertes d'évaluation sur le portefeuille existant.

Evaluations élevées

Si les obligations sont remboursées, l'argent doit être réinvesti. Le problème est que, selon les modèles courants, tant les actions que l'immobilier, les deux autres catégories de placement centrales pour les caisses de pension, sont considérés comme chers. Dans le domaine des placements alternatifs également, comme les participations à des entreprises non cotées en bourse (Private Equity) ou les infrastructures, les prix ont fortement augmenté ces dernières années en raison de la forte demande.

Alors qu'une hausse des taux d'intérêt des obligations se répercute directement sur l'évaluation, les autres catégories de placement ne sont concernées qu'indirectement. Les conséquences sont de ce fait plus difficiles à estimer. Alors que dans l'immobilier, les revenus locatifs offrent une certaine protection contre l'inflation, l'évaluation souffre de la hausse des taux d'intérêt. Tant que, sur le petit marché suisse, la demande restera aussi forte que jusqu'à présent, des perturbations de prix sont peu probables. Les actions solides offrent également une certaine protection contre l'inflation par le biais de dividendes croissants. Les titres d'entreprises faiblement financées pourraient par contre partir à la dérive si ces dernières devaient payer des taux d'intérêt plus élevés pour les crédits sur les marchés des capitaux.

Événements globaux

La poursuite de la pandémie aura un impact également sur l'économie et donc sur les marchés financiers : la situation va-t-elle vraiment se détendre et la normalité va-t-elle revenir, comme beaucoup l'espèrent actuellement au vu des taux de vaccination élevés et du variant plutôt bénin qui prévaut actuellement. Ou y aura-t-il de nouvelles surprises désagréables et des revers ? La pandémie continue également d'impacter l'économie mondiale et actuellement, les cours devraient déjà intégrer beaucoup d'optimisme.

En revanche, les tensions géopolitiques, notamment une éventuelle invasion de l'Ukraine par la Russie, pèsent sur la situation. Les conséquences d'une telle escalade sur les marchés financiers sont difficilement prévisibles. Il en va de même pour le conflit latent entre la Chine et Taiwan.

Que faire ?

Une hausse des taux d'intérêt a des répercussions sur toutes les classes d'actifs, que ce soit directement (obligations) ou indirectement (immobilier, actions et autres). On peut donc supposer que 2022 sera une année de placement plutôt difficile, marquée par des fluctuations. C'est d'autant plus vrai si la pandémie devait à nouveau s'aggraver ou si les conflits géopolitiques devaient s'envenimer. La catégorie de placement prétendument la plus sûre, les obligations, est certes considérée comme un ancrage stable en cas de fluctuations des marchés, mais elle entraîne certainement des pertes en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Globalement, les caisses de pension et les œuvres de prévoyance (si elles peuvent elles-mêmes prendre des décisions dans ce domaine) feraient bien de s'en tenir à leur stratégie de placement à long terme.

Au vu des réserves accumulées, elles peuvent adapter la stratégie à juste titre dans deux directions diamétralement opposées : soit la capacité de risque peut être utilisée pour augmenter quelque peu le risque – mais aussi la perspective de rendement –, par exemple en augmentant la part d'actions. Soit les risques peuvent être atténués pour préserver la bonne situation financière actuelle – au prix de perspectives de rendement réduites.

Deux grandeurs sont déterminantes pour les orientations dans le domaine des placements : la capacité de risque de l'institution de prévoyance, qui peut être déterminée sur la base de techniques d'assurance et de placement, et la disposition à assumer le risque de l'organe de décision : celle-ci est marquée par les convictions et la personnalité de ses membres. Dans le domaine des placements des caisses de pension, il n'est pas possible de faire l'impasse sur l'être humain et sa capacité de jugement personnel.

Penser sur le long terme et se diversifier

Pour les caisses de pension, des taux d'intérêt en hausse ont aussi des aspects positifs. Les caisses peuvent observer les fluctuations actuelles en toute décontraction. comPlan travaille avec des scénarios pour vérifier sa stratégie de placement – et ne changera guère de stratégie, ne serait-ce qu'en raison de l'intégralité des réserves de fluctuation de valeur.

Interview (écrite): Kaspar Hohler

L'année de placement 2022 a commencé avec des fluctuations relativement fortes sur les marchés boursiers. Est-ce que cela a provoqué des discussions au sein de comPlan?

Non. Certains jours, les marchés boursiers ont certes connu des corrections importantes, mais de tels mouvements sont normaux et doivent être acceptés par les investisseurs orientés vers le long terme. Par ailleurs, nous avons une stratégie de placement largement et solidement diversifiée et nous utilisons également des instruments de gestion systématique des risques.

Après des décennies de taux d'intérêt en baisse ou en stagnation, un tournant se profile en matière de taux. Qu'est-ce que cela signifie pour les marchés de placement?

Il faut distinguer là divers effets. A court terme, les obligations perdent de la valeur lorsque les taux d'intérêt augmentent, car les cours baissent. A moyen terme, des taux d'intérêt plus élevés ont également tendance à avoir un effet négatif sur les évaluations des biens immobiliers ou des actions. Le rythme de la hausse des taux d'intérêt est ici important. D'un autre côté, la hausse des taux d'intérêt est, dans une certaine mesure, un signe de croissance économique robuste, ce qui est en principe positif pour les placements en valeurs réelles et, pour les obligations, on peut à nouveau s'attendre à des rendements plus élevés à long terme. Personnellement, je suis d'avis qu'il n'y a pas assez de forces de marché pour une hausse significative des taux d'intérêt, en particulier en francs.

Des taux d'intérêt en hausse et danger d'inflation – comment comPlan se prépare-t-il à un tel environnement?

Dans chaque étude ALM ou chaque vérification de la stratégie de placement, comPlan calcule différents

Les placements de fortune servent aux engagements de rente à long terme.

Comme de nombreuses caisses de pension ont des engagements essentiellement nominaux, une inflation modérée accompagnée d'une hausse des taux d'intérêt constitue à moyen terme un soulagement pour le bilan des caisses de pension.

scénarios économiques, comme les hausses de taux d'intérêt et d'inflation. Ainsi, la stratégie de placement de comPlan comprend des catégories de placement ou des segments qui devraient aussi apporter une contribution positive au rendement dans un tel environnement économique. Il s'agit par exemple de prêts à taux variables ou de placements en dette privée orientés vers le crédit. Ce qui est important: les placements servent aux engagements de rente à long terme. Comme de nombreuses caisses de pension ont des engagements essentiellement nominaux, une inflation modérée accompagnée d'une hausse des taux d'intérêt constitue à moyen terme un soulagement pour le bilan des caisses de pension.

Toutes les classes de placement, des obligations aux actifs illiquides, en passant par l'immobilier et les actions, sont considérées comme ayant des évaluations plutôt élevées. Où investissez-vous actuellement encore les nouveaux fonds?

Oui, les évaluations ont tendance à être très élevées dans presque toutes les catégories de placement dans un contexte historique. Avec des gestionnaires

de fortune professionnels, comPlan essaie de mieux se diversifier au sein des catégories de placement et de trouver des niches avec des rapports rendement-risque judicieux. Pour les actions, il s'agit plutôt de titres à dividendes «ennuyeux»; pour l'immobilier, nos gestionnaires de fortune prennent parfois aussi des risques de développement et pour le private equity, nous investissons aussi dans des fonds plus petits.

Comme de nombreuses autres caisses de pension, comPlan a entièrement constitué ses réserves de fluctuation de valeur. Est-ce l'occasion de repenser la stratégie de placement?

Notre stratégie de placement est axée sur le long terme et nous ne procédons qu'à des optimisations à chaque fois. Nous essayons d'absorber aussi systématiquement que possible les primes à long terme sur le marché financier, dont nous sommes convaincus. Dans la définition de la stratégie de placement, nous tentons de nous appuyer plus fortement sur la capacité de risque structurelle. C'est pourquoi on ne peut pas supposer que l'amélioration de la situation initiale de la réserve de fluctuation de valeur élevée ait une forte influence sur les optimisations possibles de la stratégie de placement.



Roman Denking
est Head of Asset Management et membre de la direction de comPlan. comPlan est la caisse de pension de Swisscom et des entreprises qui lui sont économiquement liées. Elle assure environ 17 000 actifs et 9000 retraités



L'univers de la prévoyance en 2000 caractères

Le taux d'intérêt minimal

Contrairement à d'autres pays, la Suisse ne connaît pas le salaire minimal. Toutefois, le taux d'intérêt minimal fait partie du 2^e pilier depuis 1985, soit depuis que la prévoyance professionnelle est obligatoire. Il constitue pour ainsi dire le socle du pilier ou l'épine dorsale de la prévoyance professionnelle. Sa fonction est l'une des nombreuses prescriptions minimales de la LPP. Ce taux doit au moins permettre de rémunérer l'avoir épargné des assurés. La caisse de pension peut rémunérer le capital à un taux plus élevé si la situation financière le permet – ce qui est actuellement le cas pour de nombreuses caisses de pension grâce aux bons rendements des placements.

Tournants historiques

Le premier taux d'intérêt minimal était de 4 % par an le 1^{er} janvier 1985 et il n'a pas été modifié pendant les 18 années suivantes. Ce taux peut sembler presque absurde aujourd'hui, mais dans les années 90, les obligations de la Confédération rapportaient bien plus que ces 4 %. Le taux a été abaissé à 3.25 % pour la première fois en 2003. Au cours des 14 années suivantes, une pression constante s'est exercée sur les taux d'intérêt, ce qui a entraîné une baisse presque annuelle du taux d'intérêt minimal. Depuis début 2017, le taux d'intérêt minimal LPP est de 1 %.

Faux débats rituels

Chaque caisse, chaque organe suprême responsable décide tous les ans de la rémunération correcte des avoirs de ses assurés. Jusqu'ici, tout se fait de manière individuelle. Le minimum légal fait cependant l'objet d'un battage annuel. Tout d'abord, la taille du taux d'intérêt est largement débattue au sein de la commission LPP, qui a le droit de faire des propositions. Les associations d'assureurs et les représentants des employeurs mettent en garde contre un taux trop élevé qu'ils ne peuvent pas se permettre, tandis que les syndicats demandent plus d'intérêts pour leurs clients. Il existe aujourd'hui plusieurs formules pour calculer le taux d'intérêt minimal, dont aucune n'est appliquée de manière cohérente.

La décision du Conseil fédéral, qui détermine le taux, est prépondérante. Le gouvernement du pays n'est pas obligé de s'en tenir à la recommandation de la commission, de la même manière que cette dernière a déjà ignoré les résultats de ses propres calculs. La machinerie paritaire des organes a ses propres lois. Mais le taux est ensuite à nouveau valable pour un an. Il est obligatoire pour toutes les caisses de pension avant que le calcul ne recommence.

Il est des noms qui disent à eux seuls la vocation, ou du moins la légitimité, de l'organisation qu'ils désignent. C'est le cas de «vitemS», contraction du latin «vita» (la vie) et de l'abréviation «EMS» (établissement médico-social). A lui seul, ce nom évoque l'idée de prévoyance, et met en évidence la spécialisation de la fondation à laquelle il renvoie. Dans un domaine du 2^e pilier qui ne connaît souvent que l'abréviation dans l'art de baptiser, avec l'ambiance sinistre qui en découle, vitemS rayonne comme un chef d'œuvre d'inspiration.

Esthétique mise à part, soulignons qu'il est réducteur de limiter l'activité actuelle de vitemS au domaine des EMS. Initialement dédiée aux établissements médico-sociaux sous la raison sociale «Fonds de prévoyance EMS (FP-EMS)» (le nouveau nom a été adopté en 2018), la fondation se donne aujourd'hui pour mission de gérer les avoirs financiers des employés du domaine de la santé, du social ou de l'accueil de jour des enfants en Suisse romande. 76 établissements lui étaient affiliés au 31 décembre 2019 (des EMS, mais aussi des associations et des sociétés de services du domaine de la santé), ce qui représente 9905 assurés actifs et 1508 bénéficiaires de rente.

VitemS a connu une belle croissance ces dernières années puisqu'elle a quasiment doublé la taille de son effectif au cours de la dernière décennie. Il faut y voir le fruit d'une organisation solide et rassurante (avec notamment, une gestion administrative confiée aux professionnels du Centre patronal, et un niveau de frais inférieur à la moyenne nationale), et d'une stratégie de spécialiste au niveau de l'offre – son plan de prévoyance est conçu spécialement pour les acteurs du domaine de la santé. Il facilite, par exemple, le travail à temps partiel en appliquant son taux de cotisation à l'entier du salaire. Bien sûr, les bonnes performances de la fondation doivent également être mentionnées: en 2019, son degré de couverture a approché les 115%, et ce sont 3% de bonification qui ont été versés sur les comptes des assurés.

Mais, on le sait, les chiffres ne sont pas tout, de nos jours, pour les institutions

de prévoyance. La gouvernance est un enjeu qu'aucune d'entre elles ne peut négliger, et vitemS a pour priorité d'appliquer les bonnes pratiques en la matière. Dans les années 2000, lorsque le thème de la transparence est venu sur le devant de la scène suite à la 1^{re} révision LPP, la fondation a fait le nécessaire pour offrir une information régulière, complète et accessible à l'ensemble de ses parties prenantes – le rapport annuel simplifié qu'elle publie chaque année et le site Internet qu'elle anime (www.vitemS.ch) illustrent parfaitement cette volonté.

Aujourd'hui, c'est l'enjeu des investissements et de leurs impacts qui préoc-

cupent les caisses de pension. La question de la durabilité dans la gestion de fortune et de l'application des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) est une préoccupation majeure pour le Conseil de fondation de vitemS. A titre d'illustration, la fondation est membre de l'Ethos Engagement Pool, un programme de dialogue avec les sociétés cotées destinés à influencer le comportement de celles-ci dans le sens du respect de l'environnement, de l'éthique et des droits de l'homme. **I**

Marc Charmet

PROTRAIT

Forme juridique	Fondation
Plan de prévoyance	A choix de l'entreprise: épargne libre et 2 niveaux de risques
Type de caisse	Commune autonome

Année de fondation	1973
Siège	Route du Lac 2, Paudex
Site Internet	www.vitemS.ch

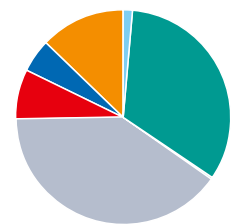
CHIFFRES CLÉS AU 31.12.2019

Nombre d'assurés actifs	9905
Nombre de rentiers	1508
Ratio de contribution (employés/employeurs)	En moyenne: 47.5% / 52.5%
Employeurs affiliés	76
Intérêt avoirs de vieillesse	3.0%
Bases techniques	LPP 2015
Taux de conversion à 65 ans	Hommes: 6.8% Femmes: 6.95%
Taux d'intérêt technique	2.0%
Capital de prévoyance rentiers	289.60 mios
Capital de prévoyance actifs	596.23 mios
Capital de prévoyance total	885.83 mios
Provisions techniques	96.08 mios

Capital de prév. nécessaire (CP)	981.91 mios
Fortune de prévoyance (FP)	1126.26 mios
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2	114.7%
Réserve de fluctuation de valeur disponible	114.35 mios
Réserve de fluctuation de valeur théorique	245.48 mios
Rendement théorique (rendement nécessaire)	1.49%
Rendement attendu	2.98%
Performance globale	13.57%
Coûts de gestion de la fortune	0.56%
Mode de gestion des placements	Majoritairement active

PLACEMENTS FINANCIERS

	% dans le portefeuille	Marges de fluct. tactiques	Performance 31.12.2019	
Liquidités	1.4%	2%	0%–40%	0.02%
Emprunts CH/int. (y c. Convertibles)	33.1%	30%	5%–70%	4.53%
Hypothèques	0.4%	0%		0.01%
Actions CH/int.	39.9%	35%	20%–55%	26.70%
Placements alternatifs (hedge funds, etc.)	7.6%	10%	0%–15%	7.76%
Immobilier direct	4.9%	8%	5%–15%	4.01%
Immobilier indirect	12.7%	15%	5%–25%	12.78%



INFORMATIONS DIVERSES

Expert en prévoyance professionnelle	Swiss Risk & Care SA, Vevey
Organe de révision	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Administration de l'assurance	Centre Patronal, Paudex
Conseillers en placement	Centre Patronal, Paudex
Direction	Sébastien Cottreau

CONSEIL DE FONDATION

Représentants des employeurs	Nicolas Crognalletti, Alain Gasser (président), Jean-François Pasche, François Sénéchaud et Luis Villa
Représentants des employés	Liseta Costa, Christine Duplan, Jean-Claude Büchler (vice-président), Dominique Jobert et Michel Saulet

Permettre à chacun de constituer son épargne de prévoyance

Les caisses de pension, bien entendu, n'ont pas été épargnées par la crise du Covid-19. Comment vitems a-t-elle traversé cette année 2020?

Pour vitems, l'année sera au mieux une année avec un faible rendement global que nous pouvons toutefois absorber avec les réserves de fluctuation de valeur et les provisions diverses que nous avons pu constituer en périodes plus favorables, ce qui veut dire que nous ne devons pas prendre de mesures lourdes. De plus, nous avons la chance d'avoir un fonds de pension dédié au secteur de la santé qui pour l'instant demeure en croissance avec des assurés relativement jeunes et un rapport rentiers/actifs très favorable.

Quelles sont les particularités de la prévoyance dans le domaine médico-social?

Il n'y a pas à proprement parlé de particularités dans ce domaine, le dispositif légal et réglementaire encadrant très fortement l'activité d'un fonds de pension. En revanche, nous pouvons remarquer que nos affiliés ont une volonté de faire bénéficier l'ensemble de leurs collaborateurs d'un fonds de pension enveloppant et attractif, avec des cotisations dès le premier franc avec un taux de cotisation unique et paritaire. L'autre élément important, c'est que le domaine d'activité des EMS affiliés compte un très grand nombre de femmes (environ 80%), souvent collaboratrices à temps partiel avec des carrières marquées par des pauses liées à la famille. Notre modèle sans montant de coordination permet à tous les types de profil d'accumuler de l'épargne, ce que nous considérons comme juste.

Ces dernières années, vous avez régulièrement bonifié le compte de vos assurés au-delà du minimum LPP... Comment avez-vous fait?

L'idée principale, pour nous, est de chercher à garantir aux assurés les meilleures rentes possibles. L'autre point central, c'est de se dire que l'on demande à chacun, employeur compris, de faire un



«Notre modèle sans montant de coordination permet à tous les types de profil d'accumuler de l'épargne, ce que nous considérons comme juste.»

Alain Gasser

effort économique plus conséquent que la loi ne le demande, dans le but de constituer la meilleure épargne possible. A partir de là, le fonds de pension doit avoir une attitude responsable, à savoir: une politique de placement actualisée en continu; une recherche des moindres coûts tant dans la gestion administrative que dans la gestion des placements. A la fin, c'est l'épargne qui prime sur les taux de conversion, et tout le monde doit avoir à l'esprit que c'est sur la durée que l'on fabrique un bon rendement.

Quels sont les enjeux de votre fondation pour l'avenir?

Comment prendre en compte l'évolution de la durée de vie tout court et de la durée de vie professionnelle? Ils tournent aussi sur les questions d'accroissement de l'effectif ou alors de taille critique minimum; d'allocation stratégique et tactique sachant que nous sommes dans une période de taux très bas pour un certain temps encore, avec pour corollaire un compartiment obligatoire historiquement sûr et rentable qui ne remplit plus

sa fonction; de capital épargne individuel à constituer pour espérer compenser des taux de conversion qui baissent; plus généralement, de capacité de l'économie de générer de la valeur ajoutée durable pour garantir des rendements moyens dans la durée, compatibles avec des taux de conversion les meilleurs possibles.

La prévoyance professionnelle est en pleine mutation, et la crise de ce printemps ne va pas simplifier les choses. Etes-vous optimiste pour l'avenir du 2^e pilier?

On pourrait dire, cyniquement, qu'à part la question de l'allongement de la vie et celle de l'âge de la retraite, est-ce que l'économie en général est encore capable de créer de la valeur ajoutée dont les fonds de pension pourront prélever un rendement raisonnable? De ce côté-ci, la pandémie qui sévit vient s'ajouter aux problèmes préexistants, qui ont un lien fort avec le 2^e pilier et son avenir. Le peuple suisse aime son AVS et son 2^e pilier, cela fait partie de son ADN. J'espère que nos politiques sauront enfin se mettre d'accord sur une réforme car ce climat d'incertitude actuel n'est sain pour personne. Et puis, à la fin, oui, je reste optimiste, car, dans nos vieux pays, la silver economy pourrait bien nous apporter sa contribution pour une certaine croissance. |

Interview: Marc Charmet

Alain Gasser

Fonction: Président de vitems, ancien directeur d'EMS et administrateur de sociétés

Formation: Soins infirmiers et spécialisation en gériatrie-gérontologie, management et stratégie

Etat civil: Marié

Hobbies: Navigation, voyages, golf, lecture, peinture et dessin, films de science-fiction

Crédo personnel: Une citation de Tolstoï: «De toutes les sciences que l'homme peut et doit savoir, la principale est la science de vivre de manière à faire le moins de mal et le plus de bien possible.» J'ajouterais que cela me plaît, mais que c'est exigeant et difficile.

Actualités

Marché du travail

Fort recul des moins de 30 ans dans la population active

En 2020, les personnes de 15 à 29 ans représentaient 22 % de la population active contre encore 29.7 % il y a 30 ans. Près d'un tiers des jeunes cumulant formation et emploi avaient en 2020 un contrat de durée déterminée et près d'un sur sept travaillait sur appel. Chez les 15–29 ans, le taux de chômage au sens du Bureau international du Travail (BIT) s'élevait à 6.9 %, soit près de la moitié de la moyenne de l'UE. Ce sont là quelques résultats de la publication «Les personnes de 15 à 29 ans sur le marché suisse du travail en 2020» de l'Office fédéral de la statistique.



Performance

Début d'année négatif

Les caisses de pensions de l'échantillon UBS ont obtenu en janvier 2022 une performance moyenne de -1.9% après déduction des frais. Pour la prévoyance professionnelle, il s'agit du pire début d'année depuis 2008. Depuis le début de la mesure en 2006, le rendement s'établit à 74.6% . La fourchette de performance de l'ensemble des caisses de pensions s'est élevée à 2.3% le mois dernier. Le meilleur résultat (-0.4%) et le moins bon (-2.7%) proviennent de petites caisses de pensions avec moins de 300 millions de francs d'actifs sous gestion. En termes de classes d'actifs, les obligations et les actions ont apporté une contribution négative. La volatilité des marchés financiers tient à divers facteurs. Les chiffres de l'inflation sont notamment restés plus élevés que prévu pendant plus longtemps. En outre, les tensions géopolitiques entre la Russie et les États-Unis ont également augmenté.

Degré de couverture

Couverture record après une année 2021 très rentable

L'année 2021 a été exceptionnelle pour les caisses de pensions suisses, avec un rendement total estimé d'environ 9.25% qui s'inscrit largement au-dessus de sa moyenne à long terme. A fin 2021, les degrés de couverture des institutions de prévoyance privées s'établissaient à près de 125% . Au 31 décembre 2021, les institutions de prévoyance de droit public à capitalisation totale affichaient un degré de couverture moyen de 116.7% , contre 94.4% pour les caisses de droit public à capitalisation partielle. Tels sont les résultats du moniteur des caisses de pension de la Banque Cantonale de Zurich.

Compenswiss

Résultat des placements solide en 2021

Compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) a terminé l'année 2021 sur une performance positive. Le rendement net des placements atteint 5.3% et se situe à un niveau quasiment identique à celui de 2020 (5.2%). Au total, la fortune gérée par l'établissement s'élève à 40 882 millions de francs, contre 38 543 millions de francs il y a un an. L'année 2021 a été caractérisée par une reprise économique et des indices boursiers en hausse qui ont favorablement influencé le résultat des placements. La bonne performance de 2021 ne doit cependant pas faire oublier que la pérennité des deux Fonds de compensation AVS et AI reste menacée à moyen terme.

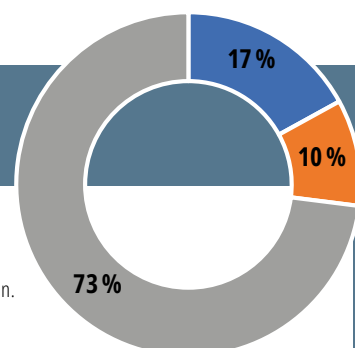


QUESTION DU MOIS

Une politique de placement constante

En février, nous vous avons demandé comment les caisses de pension devaient gérer la situation de bon financement du côté des placements. La grande majorité semble être en faveur d'une solide continuité: 73% des votes sont favorables au maintien du cap actuel, car les stratégies de placement sont conçues pour le long terme. Une minorité d'à peine 17% a voté pour plus de risques: cela permettrait d'obtenir des rendements plus élevés et de meilleures rémunérations à long terme. Au contraire, plus de 10% souhaitent supprimer les risques afin de sécuriser la situation et de ne plus avoir à se soucier des assainissements. La nouvelle question du mois de mars porte sur l'égalité des femmes dans le 2^e pilier: que faut-il faire pour que le montant des rentes des femmes et des hommes dans la prévoyance professionnelle soit moins inégal?

- 17 % Prendre plus de risque dans la stratégie de placement.
- 10 % Supprimer les risques pour garantir la situation.
- 73 % Maintenir le cap.



Participez à la question du mois de mars:

L'égalité des femmes dans le 2^e pilier est loin d'être acquise: que faire pour que le montant des rentes des femmes et des hommes dans la prévoyance professionnelle soit moins inégal ?

VOTE >

Actualités



Prestations

4.4 millions d'assurés en 2020

En 2020, la statistique des caisses de pensions a enregistré en Suisse un total de 4 401 466 personnes assurées actives, soit 1.3 % de plus que l'année précédente.

La même année, 842 357 personnes ont reçu une rente de vieillesse moyenne de 28 618 francs par an. En arrivant à la retraite, 46 900 personnes ont demandé un versement intégral ou partiel de leur prévoyance sous forme de capital, ces versements se montant en moyenne à 211 038 francs. Ce sont là quelques-uns des résultats définitifs tirés de la statistique des caisses de pensions 2020 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Placements financiers

Bons rendements pour l'immobilier en 2021

Les immeubles de rapport à usage mixte ont vu leur valeur de marché augmenter de 4.9 % au 4^e trimestre 2021. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, l'augmentation a même atteint 8 %. Les valeurs de marché ont nettement augmenté au cours des quatre derniers trimestres, de 6.5 % pour les immeubles collectifs et de 10.0 % pour les immeubles de bureaux. Pour l'ensemble de la Suisse, le rendement global de l'immobilier de rendement à usage mixte était nettement plus élevé en 2021 que l'année précédente (2020: 3 %). Tels sont les principaux résultats du rapport de Fahrländer Partner AG (FPRE).

AVS 1

Aboutissement du référendum contre le projet AVS 21

Le référendum lancé par les partis de gauche, les Verts et les syndicats contre la réforme de l'AVS va aboutir. Plus de 100 000 signatures ont été récoltées en 50 jours, a indiqué le président de l'USS et conseiller national PS Pierre-Yves Maillard au quotidien «Blick». A la moitié du délai de collecte, les signatures recueillies représentent donc déjà le double de ce qui est nécessaire pour faire aboutir un référendum. La réforme de l'AVS prévoit notamment de relever l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans.

Une histoire de singe nous sert de prélude: l'engouement pour les Non-Fungible Tokens, ou NFT, prend de l'ampleur. La possession de tels objets numériques, en particulier d'images, fait plaisir aussi aux célébrités. Ainsi, la star de la pop Justin Bieber a récemment déboursé près de 1.3 mio. de dollars pour un singe de dessin animé. Vu le prix, on peut se demander si un miroir n'aurait pas été moins cher?

Plus de 100 000 singes de dessin animé de ce genre ont été évalués au début du mois de février. Après la présentation de son rapport trimestriel, le groupe Meta de Facebook a perdu d'un coup 220 mia. de dollars en valeur boursière – un montant qu'aucune entreprise n'avait jamais perdu en un jour, rapporte notamment la NZZ. La raison: pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, le nombre d'utilisateurs et d'utilisatrices a reculé.

Ces dernières années, on avait presque l'impression d'être un singe lorsqu'on achetait des obligations de la Confédération. Depuis 2015, leur rendement a pratiquement toujours été négatif. Or, le rendement des emprunts de la Confédération à dix ans a atteint en février, avec plus que 0.3 %, un nouveau record depuis l'introduction des taux d'intérêt négatifs. Compte tenu des hausses de taux d'intérêt qui se profilent aux quatre coins du globe (et peut-être même une fois en Suisse), il ne devrait pas s'agir du dernier record de l'année.



Actualités

Caricature du mois



Coronavirus

La Confédération enregistre environ 1700 inscriptions AI pour Covid long

L'année dernière, environ 1700 personnes se sont déclarées à l'assurance-invalidité (AI) en raison du Covid long, ce qui représente 2 à 3 % de l'ensemble des inscriptions. C'est ce qu'a déclaré Corinne Zbären, responsable adjointe du domaine Assurance-invalidité de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Selon elle, il est très difficile, voire impossible de faire des projections chiffrées pour l'année à venir. Le nombre d'inscriptions est toutefois resté stable ces derniers mois. Il n'y a pas encore de données sur le nombre de personnes contaminées par le variant Omicron qui sont affectées par un Covid long, explique Mayssam Nehme, cheffe de clinique aux Hôpitaux universitaires de Genève. (ats)

Coronavirus 2

Conséquences à long terme chez 25 sur 100 personnes infectées

Selon une étude réalisée dans le canton de Zurich, les conséquences à long terme d'une contamination par le coronavirus concerneraient environ un quart des personnes infectées. 3 personnes sur 100 souffrent encore très fortement six mois après l'infection, a expliqué Milo Puhan, directeur de l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich. Il s'est appuyé sur des sondages auprès d'environ 1500 personnes infectées par le coronavirus et choisies de manière aléatoire dans le canton de Zurich. D'après l'étude, de nombreuses personnes sont certes rétablies au bout de six autres mois mais beaucoup seraient encore loin d'avoir pleinement recouvré la santé après un an. (ats)



Aperçu des thèmes

Le numéro d'avril aborde le thème des «Possibilités d'aménagement des plans de prévoyance» – et propose une nouvelle rubrique !



vps.epas



Glossaire de la prévoyance professionnelle suisse

Clair, compétent, orienté sur la pratique.

Avec le glossaire de la prévoyance professionnelle, les Editions EPAS ont conçu un ouvrage de référence destiné à faciliter le travail des responsables de caisses de pensions. Chaque terme comporte trois entrées: explication, application, exemple.

Les lecteurs du glossaire reçoivent également un CD.

2° édition entièrement revue et corrigée
2016 · 224 pages · Fr. 69.– (hors frais d'envoi, TVA incluse)

Pour de plus amples informations et pour commander: abo@vps.epas.ch, vps.epas.ch